

Pour le mouvement décroissance-alternatives, cette interpellation paraît particulièrement mal fichue.

D'abord, elle semble protester contre l'absence de réponse de la municipalité à une motion de 2019, transformée en postulat. Pourtant, pas un mot de cette motion dans l'interpellation, alors qu'elle était l'origine de la proposition farfelue de couper le budget du cabinet cantonal des estampes en décembre 2020. Protester contre cette non-réponse est légitime, et il suffirait que les interpellateurs redemandent avec insistance la réponse.

Ensuite, on avance des grands chiffres, certes justes, mais sans rapport avec le fond de l'interpellation. On nous parle de deux millions cinq cent mille francs pour Jenisch et le cabinet cantonal des estampes. Mais ce qui est en jeu dans l'interpellation, c'est seulement le cabinet des estampes, qui coûte, lui, six cent mille francs nets à Vevey.

Après, on prétend que, je cite : « Au vu de la réaction des différents conseillers communaux lors de notre amendement, il est apparu que tous les partis sont d'avis qu'il faut remettre en question les conventions... »

C'est faux. Décroissance alternatives ne veut pas remettre en question ces conventions. Et sans vouloir parler pour d'autres partis, certains ont déclaré qu'il serait bon de rediscuter la répartition des charges entre canton et commune, comme il est normal à l'échéance d'une convention. Mais il n'est pas question de remettre en cause ces conventions. décroissance alternatives n'a même pas évoqué cette éventuelle nouvelle répartition. Alors ne nous embarquez pas dans ce rafirot.

La ville a constitué elle-même une importante collection d'estampes, sept mille œuvres sur les trente-cinq mille du cabinet des estampes. Si le cabinet cantonal partait ailleurs, on continuerait quand même de s'en occuper, et il faut en tenir compte quand on négocie les charges annuelles. Une négociation pourrait aboutir à une répartition « équitable », selon les mots des interpellateurs, de 50-50. On passerait ainsi à une charge nette d'environ quatre cent mille francs pour Vevey. L'économie, loin d'être en rapport avec les chiffres donnés en début d'interpellation, serait alors de deux cent mille francs. Ce n'est pas nul, ça vaut la peine d'en parler avec le canton, mais ça ramène l'interpellation à sa juste hauteur : de grandes gesticulations pour pas grand-chose.